



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission Départementale
de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Affaire suivie par : Mme Jeanne CAMPADIEU
Tél. : 03 87 34 33 95 ou 06 71 53 75 78
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr**

Metz, le **17 JUIN 2024**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU de SARRALBE, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courriel reçu le 16/05/2024.

Lors de sa réunion du 11/06/2024 cette commission a émis un avis **FAVORABLE**.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par subdélégation,
La cheffe de la division aménagement
du service aménagement, biodiversité, eau

Béatrice VAGNER

Monsieur le Maire de SARRALBE
1, Place de la République
B.P.20025
57430 SARRALBE

COPIE: DDT – Mme Claudette ETIENNE
Sous-préfecture de SARREGUEMINES